

Informations sur la formation obligatoire.

Lieu : BROU – Stand permis chez Vouzelaud

Durée : 1H30

Dates indiquées sur l'imprimé d'inscription (à choisir)

Pièces à apporter : pièce d'identité, masque, gants et tenue pour le terrain.

Les accompagnateurs sont OBLIGATOIREMENT présents.

Déroulement :

↳ Accueil

↳ Présentation vidéo
des armes et de leurs utilisations

↳ Démonstration
Manipulation et respect
des règles de sécurité
par le moniteur

↳ Manipulation et respect
des règles de sécurité par le candidat



informations complémentaires

↳ Le chasseur accompagné chasse dans les mêmes conditions de validité que la validation de son parrain accompagnateur et ce dernier doit avoir fait la formation accompagnateur.

↳ N'oubliez pas de prévenir l'assureur de l'accompagnateur qu'il y a un chasseur accompagné (car ce n'est pas une assurance personnelle mais l'assurance de l'accompagnateur, qui doit assurer les actes commis par le jeune chasseur).

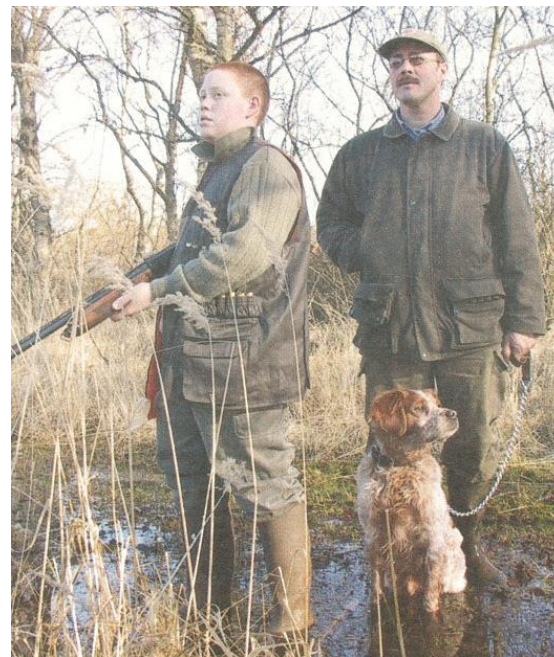
↳ Nous conseillons également à nos candidats de s'inscrire « dans la foulée » au permis de chasser puisque vous pouvez dès 15 ans ! (dossier à demander à la FDC28 ou à télécharger sur notre site) Vous pourrez passer les formations et examen ; et l'OFB vous expédiera votre permis de chasser dès vos 16 ans .



LA CHASSE

ACCOMPAGNEE

Mode d'emploi



Fédération des Chasseurs d'Eure et Loir

12 rue du Château

28360 CHENONVILLE

secrétariat : 02.37.24.02.44

formateur : 06.60.51.46.83

E-mail : candice.bourdela@fdc28.fr



LA CHASSE ACCOMPAGNEE

GRATUITE – VALABLE 1 AN ET NON RENOUELABLE - UN FUSIL POUR DEUX



Les conditions :

- ☛ avoir au moins 15 ans,
- ☛ avoir un accompagnant (ou plusieurs) qui a validé son permis de chasser depuis les 5 dernières années et n'ayant eu aucune condamnation relative à la chasse et qui a passé la formation accompagnateur.

Dossier à remplir et à retourner complet à la Fédération des Chasseurs :

- ☛ un imprimé d'inscription à la Formation chasse accompagnée (ci-joint)
- ☛ un formulaire de demande d'autorisation de chasser accompagné (ci-joint)

Fournir avec :

- ☛ une photocopie de la pièce d'identité du candidat,
- ☛ une autorisation parentale pour les mineurs (sur l'imprimé)
- ☛ une déclaration sur l'honneur des personnes accompagnatrices certifiant qu'elles satisfont aux conditions requises, (permis de chasser validé pendant les 5 dernières années, pas de condamnation relative à l'exercice de la chasse et formation accompagnateur faite) (au dos de l'imprimé)
- ☛ une déclaration sur l'honneur du représentant légal ou du demandeur attestant qu'il ne se trouve pas dans l'un des cas d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné. (sur l'imprimé)

Les différentes étapes jusqu'à la chasse accompagnée

- 1) Dès réception du dossier complet à la Fédération, nous enregistrons l'inscription et vous expédions un mail d'accusé de réception en vous précisant la date retenue.
- 2) Trois semaines avant la date de formation, nous vous expédions une convocation officielle par mail pour participer à la formation obligatoire avec votre (vos) parrain(s).
- 3) Vous participez à cette formation à Brou d'une durée 1h30 (rappel : les accompagnateurs sont obligatoirement formés).



- 4) Nous vous expédions, dans les jours qui suivent, par courrier, votre carte d'autorisation de chasser accompagné ; et à votre (vos) parrain(s) leur(s) autorisation(s) accompagnateur(s).

- 6) Dès réception de cette dernière, penser à bien la signer, vous pouvez chasser gratuitement, avec votre (ou vos) accompagnateur(s), pendant 1 an et avec un fusil pour deux.

AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNE	AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNE ACCOMPAGNEURS
Numéro	
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
N° permis :	N° permis :
Date de naissance :	Date de délivrance permis :
Lieu de naissance :	Date de formation accompagnateur :
Nationalité :	Nom :
Adresse :	Prénom :
	N° permis :
	Date de délivrance permis :
	Date de formation accompagnateur :
Signature	Nom :
	Prénom :
Délivrée par la Fédération Départementale des Chasseurs de :	N° permis :
	Date de délivrance permis :
	Date de formation accompagnateur :
Signature du Président	Nom :
	Prénom :
Date de validité :	N° permis :
Fin de validité :	Date de délivrance permis :
	Date de formation accompagnateur :
Lois d'un contrôle, cette carte doit être présentée avec une pièce d'identité.	